

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROTON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 2.

MONTRÉAL, 10 SEPTEMBRE 1841.

No. 8.

COMPTE-RENDU DE L'INSTRUCTION CATHOLIQUE.

—o—
INSTRUCTION PRIMAIRE.

(SUITE.)

Le même service que le Vénérable J. B. de la Salle rendait à l'univers, en fondant les écoles de la doctrine chrétienne, la sœur Marguerite Bourgeois le procurait au pays, en instituant pour les mêmes fins, en ce qui regarde l'éducation du sexe, la Congrégation de Notre-Dame à Ville-Marie. Les humbles disciples Adalbertus, Euvette, Rombau, sous l'obéissance du Frère Directeur Aidant, sont venus, le 7 novembre 1837, nous apporter une part dans cet héritage de leur Père; mais la sœur Marg. Bourgeois nous a légué le sien dès 1698, lorsqu'avec ses vingt-trois compagnes elle en signait les constitutions, en présence de Mgr. de St. Vallier.

A une époque où la colonie attirait la coopération d'un grand nombre de personnes généreuses et zélées de l'ancienne France, dix années seulement après le premier établissement français à Montréal, cette pieuse fille, que la ville de Troyes peut s'honorer d'avoir vu naître, vint se consumer, elle aussi, à l'œuvre naissante du christianisme parmi les sauvages du Canada. Digne émule de Mademoiselle Manse qui travaillait alors à fonder un Hôpital (l'Hôtel-Dieu), Mademoiselle Bourgeois quitta, comme elle, sa patrie, avec un courage et une confiance que l'esprit de Dieu pouvait, seul, lui inspirer. "Si c'est la volonté divine que j'aie en Canada, je n'ai besoin d'aucune chose;" se disait-elle à elle-même, ainsi qu'elle l'écrivit plus tard à M. Tronson, supérieur de la communauté de St. Sulpice, à Paris. Puis, elle partit sans denier, ni maille, (c'était son expression,) n'ayant qu'un

petit paquet qu'elle pouvait porter sous son bras. Sa foi en la Providence suppléait à tout.

Arrivée à Montréal le 22 septembre 1653, elle y déploya toute la charité d'une héroïne et tout le zèle d'un apôtre. Ville-Marie se composait alors d'une cinquantaine de maisons, dispersées çà et là dans l'enceinte d'un petit fort de pieux, et de quelques cabanes dressées dans la campagne qu'on commençait à peine à défricher, disent les mémoires du tems. La Sœur parcourait seule, chaque jour, presque toutes ces maisons, pour y instruire les enfans et même les ignorans de tout âge ; et semblant encore se multiplier elle-même, on la voyait visiter et servir les malades, consoler les affligés, blanchir le linge et racommoder les hardes des pauvres, des soldats, ensevelir les morts et se dépouiller en faveur des nécessiteux, des choses les plus indispensables. Ne pouvant suffire aux besoins des habitans, dont le nombre croissait de jour en jour, elle repassa plusieurs fois en France pour y chercher des coopératrices : et quoiqu'elle ne promit que des privations et des souffrances aux filles qui s'offraient pour la suivre, elle ne laissa pas d'en trouver un bon nombre et de former enfin sa précieuse communauté.

Le plus difficile était fait, et c'était la vertu et la persévérance de cette sainte fille qui l'avaient opéré. La doctrine chrétienne d'abord, puis la connaissance de la lecture et de l'écriture, avec la pratique du travail usuel dans un ménage, telles furent les premières instructions données par les soins de la fondatrice. C'était l'éducation qui suffisait pour l'époque, et qui indispensable dans tous les tems, devra constamment se joindre à l'enseignement des autres connaissances utiles, que le pays exigera graduellement suivant les circonstances. Sous ce dernier rapport, on sait que l'Institut des Sœurs de la Congrégation, sans déroger en rien au bon esprit qui l'inspira d'abord, ne s'est pas refusé plus tard à l'introduction des améliorations véritables que les familles chrétiennes ont pu désirer et que les Supérieurs ont jugées convenables. Aussi aujourd'hui on trouve dans ce pensionnat l'éducation la plus complète que puissent exiger les personnes du meilleur ton : étude perfectionnée de la grammaire dans les deux langues française et anglaise ; connaissance classique de la géographie et de l'histoire, comprenant leurs parties ancienne et moderne, sacrée et profane, ainsi que les principes généraux de la constitution anglaise ; usage des globes avec leur application au système planétaire et aux élémens de l'astronomie ; arithmétique avec cahiers de règles ; mythologie et chronologie universelle ; traduction et composition dans les deux idiomes ; cours de littérature et de rhétorique, suivi de l'étude de la philosophie naturelle, comprenant spécialement la minéralogie, la chimie et même des notions de botanique comme d'histoire naturelle, etc. On s'étonne vraiment que toutes ces branches puissent s'étudier et s'enseigner avec un plein

succès, lorsque l'on voit ces humbles filles trouver encore tant d'heures à consacrer aux exercices de la piété et de la dévotion la plus solide ; cependant de sévères examens publics font foi, depuis trois ans, de la vérité de notre témoignage.

Ce n'est pas tout, l'enseignement de la couture et de tous les ouvrages d'aiguille utiles ou agréables aux personnes du sexe, s'y fait avec un soin infini. On y travaille à la broderie soit en or ou en argent, soit en chenille ou en soie ; puis le dessin, la peinture au mizzotinto et autrement ; et encore la musique soit vocale, soit instrumentale avec piano, guitare etc. C'est vraiment l'éducation la plus avancée que puissent acquérir les demoiselles des familles opulentes de la cité. Telle est l'instruction primaire, ou plutôt secondaire et finie que reçoivent annuellement, au pensionnat des Dames de la Congrégation, plus de cent élèves attirées des divers coins du district, et même venues de l'étranger. En outre, ces infatigables Sœurs instruisent sur la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique, un nombre considérable d'enfants externes, tant dans la ville que dans les faubourgs ; de sorte que l'on calcule que le nombre moyen de filles, qui reçoivent d'elles l'éducation religieuse et littéraire, n'est pas moindre, chaque année, que neuf cents cinquante à mille pour Montréal seulement.

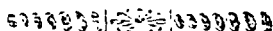
À présent, si l'on considère que cette bienfaisante institution répand encore ses faveurs dans les campagnes, où elle entretient quatorze missions sur un pied tout-à-fait respectable, et qu'il doit s'y réunir au moins neuf cents ou mille élèves, il s'en suivra qu'une maison seule, suscitée dans le pays par la Providence et soutenue par la religion, enseigne, à elle seule, plus de deux mille enfans, par année, qui, reversées successivement dans leurs familles, seront autant de filles instruites et vertueuses, ou d'épouses fidèles et de mères chrétiennes et laborieuses.

Voilà ce que fait le catholicisme au milieu de nous et pour nous ; et tout cela par le ministère, (on peut l'appeler ainsi,) de quelques centaines de vierges qui, se succédant depuis tout à l'heure deux siècles, n'ont pas cessé de prier et d'instruire, de travailler et d'édifier. N'est-il pas admirable que, pendant un si long cours d'années, aucune de ces filles de Notre-Dame ne se soit démentie dans sa vocation, n'ait forfait à son devoir, négligé sa mission, ni même donné lieu à la critique ou prétexte au scandale ?

Nous n'avons encore parlé que des Sœurs de la Congrégation et nous avons à raconter des œuvres aussi-belles opérées par d'autres communautés établies dans le même but. C'est ainsi qu'une fondation également ménagée par la Providence et inspirée par le plus pur zèle de la religion s'était développée à Québec, dès 1639. Madame de la Peltrie y avait fondé un couvent de Religieuses Ursu-

lines. On sait que ce précieux Institut, formé en France au XVII^e siècle, est spécialement destiné à l'éducation des filles, et que les travaux de ces courageuses institutrices furent, dès leur arrivée dans la colonie, au si glorieux à la religion qu'utiles aux jeunes personnes du sexe. Quelques années plus tard, le second évêque de Québec, Mgr. de St. Vallier, ne se bornant point à la création d'un Hôpital-Général dans sa ville épiscopale, établit encore et dota, en 1697, un couvent d'Ursulines aux Trois-Rivières. De la sorte donc les trois villes des districts principaux se trouvèrent, dès leur origine, fournies des meilleures institutions que l'on puisse désirer pour le pays. Admirable soin de la Providence sur l'Église du Canada qui a été, à son berceau, enrichie de tous les établissemens religieux qui l'ont fait croître et prospérer. et qui sont encore aujourd'hui un sujet d'admiration pour nos voisins et de consolation pour tous les amis de la religion et de l'humanité.

A CONTINUER.



Nous éprouvons un sensible plaisir à reproduire l'extrait suivant du *presentment* adressé le 27 dernier, à l'ouverture du terme criminel, par Son Honneur le Juge Pyke au Grand Jury de la Cour du Banc du Roi, et qui offre des vues si justes et si solides sur la question présente de l'éducation.

MESSIEURS,

. Vous ne pouviez pas manquer d'observer que l'absence générale de l'éducation parmi les basses classes en Canada, est une des principales sources du crime ; et l'on pourrait ajouter que l'éducation même, (à moins qu'elle ne fût basée sur les principes moraux et religieux, enseignés de bonne heure, dans l'âge tendre et non encore corrompu,) ne suffirait pas pour arrêter le mal.

C'est donc le premier devoir des parens et des instituteurs de porter attention à cette partie essentielle de l'éducation. L'on ne pourrait s'attendre à voir avancer les meilleurs intérêts sociaux par une éducation purement mondaine, ni par aucun genre d'instruction qui n'aurait pas pour base la crainte de Dieu, et l'amour du prochain.

Les personnes ainsi imparfaitement instruites sont loin du sentier de la sagesse et de la vertu, même avec tous les avantages d'une éducation quelquefois improprement appelée éducation libérale. Ceci, Messieurs, n'est pas une découverte nouvelle : mais l'opinion des meilleurs auteurs sur l'éducation, tant sacrés que profanes, depuis les époques les plus éloignées, et a une source et une autorité au-dessus de celles de l'homme.

La providence d'us sa miséricorde a placé dans le cœur de l'homme un sentiment du bien et du mal auquel il est nécessaire de donner croissance et force. Or il serait bientôt étouffé, s'il était privé du secours nécessaire d'une éducation morale et religieuse contre les tentations innombrables, que nous avons à rencontrer pendant notre séjour ici-bas. Et ce sentiment naturel étant détruit, les hommes deviennent vains, arrogans, égoïstes et criminels ; tandis que s'ils reconnaissent ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être, ils seront

trappés de leurs imperfections, et découvriront que l'humilité et l'intégrité peuvent seules convenir à la condition actuelle et au destin futur de l'homme faible, et sujet à errer. Espérons donc que les mesures déjà prises pour promouvoir l'éducation de la jeunesse, et étendre les connaissances morales et religieuses parmi les ignorans, seront suivies de nouveaux efforts pour l'avancement des mêmes objets, qui se trouvent également essentiels à la paix et à la prospérité publiques, et au bonheur individuel. Le devoir impératif des parens et des tuteurs est de ne pas négliger une charge aussi importante et aussi sacrée.

Il est bien satisfaisant, en même temps, de pouvoir dire que, durant ces années dernières, il s'est beaucoup effectué pour l'éducation en Canada, par l'établissement de plusieurs institutions de ce genre ; et qu'il y a eu des exemples distingués d'une persévérance heureuse, tant dans les hautes que dans les basses classes, tendant à retirer la jeunesse de notre ville de l'état d'ignorance et d'oisiveté. Si des efforts aussi nobles et aussi généreux étaient plus généralement tentés dans toute l'étendue du district, nous pourrions espérer, avec confiance, que le temps nous amènerait une diminution de crimes.

Mais d'après notre propre expérience nous sommes obligés de remarquer qu'à l'égard de ce qui est le plus nécessaire, c'est-à-dire, les écoles élémentaires dans les paroisses de campagne, il vaudrait mieux n'en avoir pas d'établies que de les confier à des instituteurs incompétens et inconvenables, ainsi qu'il est malheureusement arrivé trop souvent, trois d'entr'eux ayant été convaincus devant nous de crimes atroces.

Le choix de précepteurs ne devrait pas être laissé aux gens ignorans et sans instruction ; ce choix ne devrait être permis qu'aux gens compétens et après un examen scrupuleux de leur piété, de leur intégrité et de leurs connaissances.

Une économie trop rigide ne devrait pas assurément être exercée à l'égard d'une mesure aussi vitale que l'est celle de choisir des instituteurs dignes de leur situation. De quelle manière plus noble et plus utile pourrait-on employer les ressources pécuniaires d'un pays ? Un pareil emploi à l'égard des écoles pourrait même devenir une économie, en ajoutant aux vertus sociales, et par là diminuant la fréquence et la dépense des poursuites criminelles.

Les chrétiens de toutes dénominations, sentent également le désir de faire instruire la jeunesse, et ils n'entretiennent qu'une même opinion sur la nécessité de faciliter les moyens de l'éducation aux pauvres aussi bien qu'aux riches. Il serait donc beaucoup à regretter, que des différences d'opinions religieuses pussent avoir l'effet de mettre obstacle au succès des améliorations, dont on devrait s'attendre à retirer de si grands bienfaits. Nous espérons plutôt qu'à l'aide de la sagesse et de la charité chrétienne, les difficultés résultant des différences d'opinions seront aplanies, sans qu'on abandonne la partie essentielle ou la base de tout plan d'éducation, savoir : *l'instruction morale et religieuse*, sans lesquelles tout système d'éducation, que pourrait suggérer la sagesse humaine, deviendrait inefficace.

Nous accueillons ces paroles avec d'autant plus de satisfaction, qu'elles sont prononcées par un homme dont les vues et les opinions religieuses, quoique différentes des nôtres, ont cependant honorablement servi le Canada, pendant une longue suite d'années de judicature.



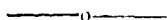
On sait que le système des ÉCOLES COMMUNES suivi aux États-Unis, et contre lequel les catholiques de New-York réclament avec tant de force depuis quelques années, est à peu près le même que celui qui est projeté par M. Day pour notre province. Eh bien ! l'article suivant extrait d'un journal protestant des États-Unis, le *New-York Churchman*, nous montre l'opinion qu'une partie même de la population protestante de l'Union entretient sur ce système, et les résultats affreux qu'elle attribue à son action :

« C'est un fait irrécusable, dit ce journal, que les suicides se sont multipliés depuis peu d'années de la manière la plus alarmante. La statistique sur ce sujet est très-impairfaite ; ce qui est dû au désir louable de cacher le crime à la connaissance du public. D'après les données que nous avons recueillies, nous nous sommes assuré qu'il y a eu dans les États-Unis plus de mille suicides, pendant le cours de l'année dernière. Beaucoup ont été portés à cet acte par des pertes pécuniaires, ou par des spéculations malheureuses, tandis que beaucoup d'autres sont tombés victimes de l'enthousiasme sauvage des conventicules religieux et des prédicateurs calvinistes. Il doit donc y avoir un grand défaut dans l'éducation d'une communauté, dont les membres en viennent si souvent à leur propre destruction. Ne peut-on pas trouver en quelque degré la source du mal dans le système de nos écoles communes, système qui se vante de former l'esprit, et néglige le cœur. Quelques uns soutiennent que les instructions du dimanche suppléent à ce défaut. Mais ce n'est pas le cas. À peine y-a-t-il un enfant sur dix qui assiste aux écoles du dimanche, et il n'y en a pas un plus grand nombre qui reçoive à la maison l'instruction religieuse. Ne seroit-il pas beaucoup mieux, que les fonds des écoles fussent partagés entre les différentes dénominations religieuses, en proportion de leur nombre, afin qu'on pût suivre un système d'éducation sur une plus grande échelle, propre à développer les principes moraux et religieux, au lieu de ce plan étroit et payen que l'on suit aujourd'hui ? Si nous n'en venons point à ce but, nous ne pouvons nous attendre qu'à voir se multiplier les suicides, aussi bien que les autres crimes, jusqu'à ce qu'enfin nous cessions d'être un peuple chrétien, excepté de nom.

Les réflexions précédentes ont été fournies au *New-York Churchman* par la lecture de l'extrait suivant de *l'Anatomic du suicide* par le Dr. Winslow, ouvrage récemment publié :

« Pour prévenir le suicide, l'on ne peut trop insister sur l'importance d'adopter un système d'éducation bien réglé, étendu et philosophique, propre à dé-

velopper et former la morale aussi bien que les facultés intellectuelles. L'éducation de l'esprit sans rapport aux sentiments moraux, est une espèce d'instruction qui ne peut que causer un immense dommage. L'instruction qui n'est dirigée qu'aux facultés intellectuelles, n'est point cette espèce d'instruction qui élèvera le caractère moral d'un peuple. C'est la religion qui doit être la base des connaissances humaines. Nous devons être portés à croire que l'instruction qui prépare celui qui en est doué, à un monde futur, est de beaucoup supérieure à celle qui n'a de rapport qu'aux intérêts de cette vie. Nous ne sommes pas les adversaires de la diffusion des lumières ; mais nous ne voulons pas de ces connaissances qui n'ont de rapport qu'avec la vie présente, et aucun avec la vie future. Un pareil système est de toute nécessité défectueux, parce qu'il est partial dans son opération. Enseignez à un homme ses devoirs envers Dieu ; qu'il croie que sa vie ne lui appartient point, que les traverses et les misères de cette vie sont une peine de la transgression d'Adam, à la quelle il n'y a pas d'espérance d'échapper ; et par-dessus tout, apprenez lui à se résigner aux décrets de la divine Providence. Quand la vie devient un fardeau, quand l'esprit succombe sous le poids de ses infortunes accumulées, et qu'aucun rayon d'espérance ne peut lui faire percer le voile de l'avenir pour réjouir son cœur, l'esprit alors lui dit : « commets un suicide, et dérobe toi à un monde de misères et de malheur. » Le principe moral lui dit « Vis, c'est ton devoir de supporter avec résignation les afflictions qui t'accablent ; que l'influence morale de ton exemple se réfléchisse sur le caractère de ceux qui t'entourent. »



Le *Canada Times* du 7 courant renferme un bon article sur le besoin d'éducation dans le pays. L'auteur de cet écrit, tout en déplorant le manque d'écoles pour le peuple, n'ose cependant pas l'imputer aux Canadiens ; il reconnaît au contraire que, vu leurs faibles moyens, vu l'abandon où les a laissés là-dessus le gouvernement, ils ne pouvaient guère faire davantage pour leur propre instruction. Ce correspondant ne peut non plus refuser son témoignage d'approbation au clergé catholique qui soutient six, il pourrait dire sept collèges dans un état florissant, et cela à des termes de pension si réduits pour le public, que toute la dépense pour chaque enfant ne se monte pas à £25 par année. Une institution que le *Canada Times* apprécie encore particulièrement, c'est celle des Frères de la doctrine chrétienne, dont le succès et la régularité sont effectivement au-dessus de tout éloge.

—◆◆◆—
 Pour la fête du St. Nom de Marie.

CANTIQUE.—Sur l'air : *Goûtez âmes ferventes, etc.*

Marie ! ô nom aimable !
 O nom plein de douceur !
 Assemblage ineffable
 D'amour et de pudeur !
 D'une juste colère
 Marie éteint le feu.
 Marie est vierge et mère,
 Et la mère d'un Dieu !

Sa prière puissante,
 Douce au cœur de son fils,
 A l'âme pénitente
 Ouvre le Paradis.
 D'une juste colère
 Marie éteint le feu.
 Marie est vierge et mère,
 Et mère de son Dieu !

Auguste souveraine
 D'un empire éternel,
 Oui, Marie est la reine
 Et la porte du Ciel.
 D'une juste colère
 Marie éteint le feu ;
 Car elle est vierge et mère,
 Et la mère d'un Dieu !

Sa touchante parole
 Change en bien le malheur,
 Elle émeut et console
 Elle endort la douleur.
 D'une ardente colère
 Marie éteint le feu.
 Elle est vierge, elle est mère,
 Et mère de son Dieu.

Sa voix, du ciel chérie,
 Excuse nos forfaits.
 Au nom seul de Marie
 Coule un fleuve de paix.

D'une ardente colère
 Marie éteint le feu.
 Elle est vierge, elle est mère,
 Et mère de son Dieu !

Marie ! ô source pure
 De grâce et de ferveur !
 Sublime créature
 D'où naît le Créateur !
 D'une ardente colère
 Vous éteignez le feu,
 Marie ! ô vierge et mère !
 Et la mère d'un Dieu.

Dans nos sens, dans nos âmes,
 Versez la pureté :
 Allumez-y les flammes
 De l'humble charité.
 D'une ardente colère
 Vous éteignez le feu,
 Marie ! ô vierge et mère !
 Et la mère d'un Dieu !

Quand à vos pieds les Anges
 Abaissent leurs grandeurs,
 Accueillez les louanges
 Des bons et tendres cœurs.
 D'une ardente colère
 Vous éteignez le feu,
 Marie ! ô vierge et mère !
 Et la mère d'un Dieu !

Douceur, espoir et vie,
 Paix d'un cœur agité :
 Que peut contre Marie
 Tout l'enfer irrité ?
 D'une juste colère
 Marie éteint le feu.
 Seule elle est vierge-mère
 Et la mère d'un Dieu !

LE COMTE DE MARCELLUS

ARRIVÉE DE MISSIONNAIRES.—MM. H. Moreau et Am. Morin viennent d'arriver de leur lointaine mission, après trois mois et demi d'absence. Ces deux messieurs ont constamment joui d'une bonne santé, malgré les grandes fatigues et les travaux continuels auxquels ils se sont livrés. Leur navigation a été fatigante et quelquefois périlleuse ; une fois surtout ils se sont trouvés dans un danger si imminent qu'il n'y a qu'une protection toute spéciale de la Providence qui ait pu les sauver de la mort. Dans la descente d'un rapide, leur canot s'est fendu sur une roche et est même demeuré quelque temps attaché sur l'écueil, au grand risque de s'y briser tout-à-coup ou d'être englouti dans le torrent. Heureusement, avec les efforts les plus prompts et les plus courageux, les intrépides voyageurs vinrent à bout de pousser leur frêle embarcation jusqu'au rivage, où ils purent réparer les dommages de l'avarie et sécher leurs linges.

Ces missionnaires ont visité les lacs Témiskaming, Abbitibi et quelques autres postes de Sauvages. Partout leur ministère a été fructueux, à Témiskaming principalement il a été suivi des plus abondantes bénédictions.

MM. Payment et Olscamp, qui ont aussi fait mission chez les Sauvages au lac des Sables et sur la rivière St. Maurice, sont de retour à Québec depuis le commencement d'août.

CORRESPONDANCES.

L'ÉCRITURE OU LA BIBLE SEULE, NE PEUT ÊTRE LA RÈGLE DE LA FOI.

(SUITE.)

MR. L'ÉDITEUR,

Soutenir que l'Écriture seule est la règle de la foi, c'est condamner la conduite de J.-C. Pourquoi diviser les apôtres et les envoyer prêcher l'Évangile par toute la terre ? Il lui suffisait d'écrire ou de faire écrire son Évangile et de la répandre dans le monde, comme fait la Société biblique. Chacun l'aurait lu, et éclairé par le Saint-Esprit, il aurait trouvé la foi nécessaire au salut. Mais en ce cas, comme chaque individu a sa manière de voir et de comprendre, il y aurait eu, non pas une seule foi, comme dit saint Paul, mais autant de croyances différentes que de têtes. Et c'est là qu'il en faut venir, lorsqu'on met en principe que la Bible est l'unique règle de foi. Aussi dans une exhortation à son clergé en 1735 l'évêque anglican Watson, en parlant des doctrines chrétiennes, avoue ingénument qu'il ne sait

ce qu'il faut croire précisément ; “ Je crois plus sûr de vous dire, ajouta-t-il, où elles sont contenues que ce qu'elles sont. Elles sont contenues dans la Bible, et, si en lisant ce livre, vos opinions sur les doctrines du christianisme diffèrent de celles de votre voisin ou de celles de l'Eglise, soyez persuadé pour ce qui vous regarde que l'infaillibilité appartient aussi peu à vous qu'à l'Eglise.” Pourquoi donc, ô protestans, puisque ni vos ministres, ni vous n'avez l'infaillibilité, ne pas vous contenter de lire la Bible, chacun en votre particulier ? Pourquoi des ministres pour prêcher la Bible ! Que peuvent-ils vous enseigner de sûr en matière de foi ? Rien, rien absolument. Que le savant Lingard a raison de dire : “ Les églises réformées, en rejetant l'autorité de la tradition, n'ont-elles pas détruit en cela l'autorité de l'Ecriture ? N'ont-elles pas enlevé toute certitude aux croyances religieuses et ruiné les fondemens même du christianisme ? ”

Que d'hérésies sont nées du mépris de l'Eglise et de la tradition ! Saint Augustin, dans son traité des hérésies, compte 90 hérésies différentes qui depuis la venue de J.-C. s'étaient élevées pour réformer l'Eglise. Entre St. Augustin et Luther, 180 nouvelles hérésies parurent. De Luther 1517 jusqu'en 1595, Staplyles, Hosius, Pratecolus et autres écrivains modernes comptent 270 sectes nouvelles, venues toutes pour réformer ce qui existait quelques jours ou mêmes quelques heures auparavant. Qui pourraient compter celles formées depuis 1595 ? Si 78 en ans se sont formées 270 sectes diverses, un espace de 216 ans, proportion gardée, doit en avoir produit 851. Oh, que de bien produit la Bible livrée à chaque individu !

L'Ecriture est pourtant claire, disent les protestans. “ Votre parole est claire, o, mon Dieu, dit David, ps. 118.” *Lucidum verbum tuum.* “ Ouvrez votre Bible, dit le docteur anglican Balguy ; prenez la première page qui se présente dans l'un ou l'autre testament, et dites-moi de bonne foi s'il n'est rien là de trop difficile pour votre intelligence ? Si vous trouvez tout clair et facile, vous pouvez remercier Dieu qui vous a accordé un privilège qu'il a refusé à tant de milliers de vrais fidèles.” Quoique j'aie étudié les épîtres aussi bien que les autres parties des Saintes Ecritures, dit le célèbre Locke dans son essai, mis à la tête de son commentaire sur les épîtres, j'ai cependant trouvé que je ne les comprenais pas ; je parle des points de doctrine et de discussion. Et après avoir signalé ce qu'il croit être la cause d'obscurité, il ajoute : “ A ces causes d'obscurité communes à Saint Paul et au plus grand nombre des autres écrivains du nouveau testament, il faut ajouter celles qui sont spécialement dues à son style et à son caractère.”

Mais ces témoignages humains ne peuvent détruire celui de l'Écriture qui dit qu'elle est claire. D'accord. Voyons donc si les écrivains sacrés ne disent pas que l'Écriture est difficile à entendre. Puis qu'on ne veut que la Bible, consultons la Bible. Saint Pierre (2 Pet. c. v. 16) déclare que dans les épîtres de Saint Paul *il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans et légers détournent, aussi bien que les autres écritures, à de mauvais sens pour leur propre perte.* Ces hommes ignorans et légers, foulant aux pieds l'autorité de l'église, interprétaient à leur goût les Écritures, et se perdaient par leurs fausses interprétations. Donc le Saint Esprit ne les assistait pas ; car ils n'auraient point erré. Donc l'Écriture a besoin d'être expliquée par une autorité supérieure à chaque individu, par l'Église, colonne et appui de la vérité. Aux actes (c. 8. v. 31.) l'eunuque de la reine de Candace, interrogé par Saint Philippe s'il comprenait le prophète Isaïe qu'il lisait, répond ingénument : “ Comment le puis-je, si quelqu'un ne me l'explique ? ” Enfin Saint Pierre (2 Pet. c. 4 v. 20) dit formellement que, “ nulle prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière.” Donc l'Écriture n'étant pas toute claire, il faut nécessairement une interprétation générale, donnée par une autorité publique, puisque l'autorité particulière n'est capable de faire l'interprétation que *pour sa propre perte.*

(A CONTINUER.)

CONTRE-LETTRES SUR L'ÉDUCATION.

A MON PAYS.

LETTRE PREMIÈRE.

Il est une saison dans l'année, mon cher pays, qui amène régulièrement sur tes journaux une question bien aimable. Les mois de Juillet et d'Août sont pour toi une époque riante et glorieuse qui t'honore, réjouit tes familles, remplit d'espoir les âmes bienveillantes qui vivent dans ton sein, et donne à ta belle jeunesse cette intéressante illustration qui fixe les regards comme les vœux de tous. Cette époque est l'ouverture des vacances scolastiques ; cette question toute aimable, c'est l'éducation. Dumoins dans les déboires politiques qui te vexent, as-tu encore ce tempérament qui, un instant, fait oublier tes maux, et te donne parfois l'espérance que peut être ils cesseront, un jour, par les bienfaits de l'éducation.

Certes, celui qui prétendrait qu'il n'y a pas chez toi zèle et persévérance pour l'éducation, serait homme bien décidé à te calomnier, ou bien inhabile à porter un jugement sur un de tes caractères les plus visibles. Mais aussi,

car c'est inutile de se cacher ses misères, celui qui examinerait consciencieusement, quelle est parfois ta manière de faire valoir ton zèle, quelles gens tu consultes, tu choisis, quel but tu te proposes, quels principes tu prends pour base ; celui-là aurait un volume assez ample à composer, soit pour louer et encourager ce qu'il y a de bon dans tes efforts, ou pour rectifier tes écarts sur une question qui, bien entendue, ne peut admettre, sans malheur pour tes plus chers intérêts, aucune méprise, aucune erreur.

Qui donc, se posera juge assez intelligent et assez expérimenté d'une question si vitale ? Qui même aura cet esprit de patience et de bien public pour revenir sur un sujet tant rebattu, bien que si peu approfondi. Pourtant, tout ou presque tout est encore à dire : du moins tout est à réfuter ou à reconstruire. Tu es catholique, vois-tu : ainsi l'éducation pour toi doit être essentiellement catholique. Pour bien comprendre toute la portée de cette vérité, il te faudrait, je dirais, un enseignement élémentaire, un catéchisme, quoi ; mais si clair, si orthodoxe, que le plus petit, le moins instruit comme le sage, l'homme mur y puissent trouver ce qu'il est nécessaire à tout catholique de savoir sur ce point. Pour moi, et combien d'autres ont témoigné leurs vifs désirs à cet égard, j'appelle de tous mes vœux cet enseignement qu'on ne t'a point encore donné suffisamment. On bâtra des systèmes, vois-tu ; on écrira des lettres, on multipliera les méthodes, on surchargera les cours de mille objets nouveaux, cependant il pourrait bien arriver qu'avec tout cela tu n'eusses que le *mot* en fait d'éducation, et nullement la *chose*. Et qu'on ne vienne pas dire que tes besoins, comme pays jeune et malheureux, que les entraves ou l'indifférence de ton gouvernement, que la tournure de tes esprits canadiens, que l'ignorance actuelle des masses, créent un obstacle insurmontable à l'établissement d'une éducation générale, qui fasse enfin ton plus sûr bonheur. Connais, une fois, ce que doit être cette éducation pour qu'elle soit bonne, et je te promets que l'obstacle cessera d'être insurmontable.

Faute d'autres plus habiles, souffre, o mon pays, qu'un de tes plus faibles membres, mais un membre qui t'aime et te veut tout le bien possible, t'adresse aussi lui, par forme de lettres, ses idées sur l'éducation. Remarque d'abord qu'il ne prétend pas te communiquer des idées nouvelles ou pernicieuses ; déjà tu viens d'en recevoir de cette nature d'un autre de tes enfans : mes idées sont vieilles et infaillibles comme la religion d'où elles émanent et que tu professes : ainsi garde-toi de m'avoir pour suspect. Je te demande seulement indulgence pour l'allure franche de ma parole : La vérité, tu sais, a besoin d'in-
dépendance.

Pour ne point encourir ton juste blâme, faute d'explications préalables, je t'avouerai que je trouve prudent de ne point te donner d'avance un état de ce que j'aurai à dire. Les pays, vois-tu, pourraient bien éprouver le besoin de certains hommes, qui se promettent de dormir ou de voyager en esprit, si on a le malheur de leur annoncer dans une préface, ou dans un exorde, plusieurs points ou plusieurs chapitres. Même, autant que possible, je serai court en chaque missive pour la même raison, et puis je me ferai attendre parfois. On croira que je médite de belles choses, tandis que je ne songerai à rien moins qu'à user d'innocentes ruses pour ne point t'ennuyer. Ne va pas croire en me lisant, qu'à toute ligne tu rencontreras des choses nouvelles, impossible ; l'éducation a usé tout son fonds ; il reste seulement pour moi à te parler sur ces choses d'une manière nouvelle. Quant à l'ordre dans les matières, à la grâce du style et au mérite personnel de l'écrivain, sur ce, je t'en prie, ne prend point grand souci. Le meilleur ordre dans un sujet est que ce sujet soit tout utile ; la plus grande beauté du style est l'air de conviction qu'il porte : *Pectus est quod disertus facit*. Ou encore :

“Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,”
 “Et les mots pour le dire arrivent aisément.”

Quant à la pauvre personne, elle aimera beaucoup à être oubliée, pour laisser à la question seule tout le mérite ou le démérite que tu jugeras devoir lui accorder.

Maintenant commençons. On l'a dit : rien n'est aimable, sous le ciel, comme l'enfance et la jeunesse. N'y aurait-il que ce motif, cet âge devrait commander l'intérêt, le zèle et toute la bienveillance des gouvernemens comme des individus. La jeunesse est partout un champ vierge ; cultivez-le, vous y verrez couler le lait et le miel : laissez-le inculte, les ronces et la fange se le partageront. Que dire, si non seulement on néglige la jeunesse, mais encore si on lui donne pour discipline des principes pervers ou erronés.

Dans les siècles où nous sommes, rien de plus à craindre que cet engouement pour ce qu'on appelle l'éducation. Un pieux méthodiste disait un jour que les Etats-Unis devaient leur système si répandu de l'éducation populaire à l'extinction du papisme en ce pays. Tout autre sectaire pourra en dire autant. A ceux-ci viendront se joindre les indifférens, les esprits forts, les ignorans et enfin certains catholiques eux-mêmes.

Pendant il est impossible de dire qu'il n'y a que les catholiques au monde, qui soient privés d'éducation. Il me semble qu'il existe quelque part des peuples aussi bien élevés, aussi moraux que le peuple américain. D'où

vient donc ce faux jugement ! De ce qu'on ne s'entend pas en fait d'éducation. Eh bien ! qu'est-ce donc que cet indéfinissable phénomène, qui, à chaque contrée, a ses phases particulières, agréables en celle-ci, funestes en d'autres ? Ou tâchons de fixer cet astre vagabond, ou laissons-le errer aveuglément, si sa loi est de n'en avoir aucune. Mais comment se pourrait-il faire pour un peuple catholique que l'éducation fût un objet si versatile, quand il est admis, comme vérité du catholicisme, que l'éducation peut être le salut ou la ruine des individus comme des peuples ? L'éducation est une loi invariable, une, bienfaisante, nécessaire, et d'où dépend pour un catholique son salut spirituel et temporel : il y a donc moyen de la connaître avec certitude.

Vous admettez avec moi, catholiques, que la religion vous oblige à élever vos enfans, ou si vous voulez, à leur donner l'éducation : mais admettez-vous pour cela que la religion entende se mêler de calcul et de langues ? s'il est vrai que là seulement il y ait éducation, comme le prétendent quelques beaux esprits du jour, Jésus-Christ serait donc venu sur la terre enseigner l'arithmétique et toutes ces choses qui, d'après le méthodisme et ses imitateurs, font la gloire et la puissance, et sans doute aussi, la moralité des peuples soustraits à la domination du papisme : Non, ce n'est pas ainsi, je le sais, que vous entendez l'éducation dont la loi de Dieu vous impose le devoir. Défiance donc, et défiance continuelle, au milieu de ce tintamare du siècle, qui vous crie sur tous les tons : *Education, éducation.*

Oui ; *éducation*, vous dirai-je moi aussi : qui en sait mieux les avantages, la fin, la base, qu'un peuple catholique ; car pour lui, l'éducation c'est tout l'avenir : mais éducation entendue dans son vrai sens, éducation mère et productrice des vertus ; car sur elle seule peut-être assis le bonheur véritable et constant d'une société. « Pauvres passagers que nous sommes sur cette terre de passions et de troubles, a dit à ce sujet, un contemporain qui savait son monde et son siècle ; nous nous agitions pour saisir les révolutions dans leur marche et pour en faire sortir le triomphe de nos systèmes et de nos espérances ; et nous ne voyons pas que nos disputes et nos victoires mêmes ne font rien, si les générations nous échappent. L'éducation, ajoute-t-il, est la raison et la fin des révolutions. L'éducation peut disposer un peuple à l'anarchie comme à la servitude, comme à la liberté. Celui qui s'occupe dans le silence à former la jeunesse aux vertus, n'est-il donc pas plus prévoyant et plus politique que celui qui cherche à dominer les partis par l'autorité du talent ou l'ardeur des intrigues ! Celui-ci agit sur un présent qui fuit sans cesse,

l'autre va droit à l'avenir. L'un cherche des victoires d'un jour ; l'autre un dernier terme aux agitations et aux erreurs."

Ce passage, comme on voit, a trait seulement aux avantages politiques. Et où en seraient ces avantages, si l'éducation se borne simplement aux connaissances humaines ? Que de savans ont été de tristes citoyens. Rome et Athènes avaient, je pense, de l'éducation, telle qu'on semble l'entendre aujourd'hui. Mais quel peuple honnête, qu'elle société catholique voudraient avoir les mœurs de Rome et d'Athènes au temps de leur plus haute célébrité ?

La grande question que l'éducation est appelée à résoudre aujourd'hui est donc celle de l'avenir moral et religieux du peuple de ce pays : puisse-t-elle, dans la pratique, atteindre cette fin si désirée, qui est la première et la plus solide gloire des peuples comme des individus.

Dans ma prochaine, nous verrons ce que c'est que l'éducation entendue dans un esprit catholique.

UN CANADIEN.

Notre correspondant de Terrebonne F. X. V., après avoir décrit la brillante solennité qui eut lieu dans l'église de cette paroisse le 29 dernier, à l'occasion de la fête de St. Louis, patron du lieu, après avoir aussi offert son tribut d'admiration à l'exécution habile de plusieurs pièces de musique sacrée, dont quelques élèves du collège de Montréal voulurent bien favoriser la religieuse assemblée, s'arrête aux réflexions suivantes sur la *musique*, dont nous ne pouvons donner que quelques extraits :

"La variété des sons, gais ou graves, tendres ou sévères, doux ou aigres, lents ou précipités, variété qui s'effectue avec une rapidité souvent imperceptible, produit dans l'âme des émotions vives et multipliées, qui se confondent, et laissent se livrer avec ivresse aux délirantes pensées d'une imagination toute en feu..... La musique est mère de la poésie..... elle donne la vie même à la nature inanimée..... elle double l'instinct de la brute..... elle élève l'esprit, adoucit le caractère, forme et ennoblit les mœurs..... elle est l'âme de la civilisation ; elle marche avec le siècle, elle s'associe à ses progrès..... La musique fait oublier à l'homme qu'il habite une terre d'afflictions.... Mais c'est lorsque ses puissances sont exaltées par le sublime des cantiques sacrés, que l'âme se transporte dans les régions célestes et qu'elle croit entendre déjà les concerts éternels des Bienheureux !....."

NÉCROLOGIE.

Décédé, lundi 6 du courant, et inhumé hier dans l'église paroissiale, M. Jean Louis Melchior Sauvage du Chatillonnet, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice de cette ville.

M. Sauvage était né à Belley, (France,) le 6 Janvier 1768, l'aîné d'une famille distinguée par la naissance, les richesses, les emplois et surtout par les vertus. Ordonné prêtre le 6 novembre 1791, c'est-à-dire, au commencement de la révolution française, et presque immédiatement jeté dans la prison de Lyon, avec les nobles et nombreuses victimes de la fureur révolutionnaire, il consacra les prémices de son ministère à préparer à la mort un très-grand nombre des compagnons de sa captivité. Remis en liberté, quelque temps après, il se réfugia en Suisse, et de là il se rendit au Canada en 1794. Voué tout entier au service de cette nouvelle terre de son choix, il y travailla successivement auprès des Iroquois, puis dans la paroisse de St. Benoît, dont il fut le premier Curé, et enfin au Séminaire de St. Sulpice, où, pendant plus de quarante ans, il se consuma dans les pénibles fonctions du confessionnal et de l'instruction des enfans, ayant constamment présidé aux exercices de la première communion depuis son entrée au Séminaire. C'est à la suite de ses longs travaux qu'il vint de terminer sa carrière, dans la 73^{me}. année de son âge et la 49^{me}. de son ordination. Il était le dernier des Messieurs français, vénérables confesseurs de la foi, que la tourmente révolutionnaire conduisit sur nos plages, et dont le zèle et la pitié servirent si utilement le Canada.

NOTICE POUR MM. LES CURÉS ET AUTRES PRÊTRES.

Conformément aux résolutions adoptées dans l'assemblée du clergé du diocèse, tenue au collège de Montréal le 20 août 1840, et où il fut convenu qu'*outré l'avantage que le clergé pourrait retirer de l'établissement d'un journal ecclésiastique, il serait aussi très à propos de publier dans ce pays, ou de faire venir d'ailleurs des petits livres de controverse pour les répandre parmi le peuple et le prémunir contre les efforts de ceux qui travaillent à le pervertir*; nous sommes bien aise de pouvoir annoncer à MM. les curés et autres prêtres que Mr. Comte, procureur du Séminaire, a en mains une certaine quantité de ces petits livres et qu'il pourra en faire venir d'autres, si on le désire. Voilà pour une partie du projet adopté dans l'assemblée du clergé. Quant à l'exécution de l'autre partie, c-a-d, la publication d'un journal ecclésiastique qui, aux termes de l'une de ces résolutions *devrait être sous le contrôle des prêtres de St. Jacques*, si nous ne pouvons nous flatter d'en avoir complètement atteint le but, nous sommes du moins certain d'avoir travaillé pour y parvenir.